



CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL

ADG

Public visé et prérequis

- Assistante Maternelle / Salariés du Particulier Employeur
- En poste ou démarrage d'activité

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.

Méthodes mobilisées

- Vidéos de mises en situation
- Mise en situation professionnelle
- Ateliers activités d'éveil pour enfants.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attente de la formation en amont
- Quiz à la fin de la formation

Durée/ horaire/ lieu/ nombre de stagiaire par formation

- 21 heures
- 9h30 -17h30 sur 3 samedis consécutifs
- 15 rue du Louvre 75001 Paris
- De 5 à 12 stagiaires.

Modalités d'inscription

- Effectuer une pré-inscription en ligne
- L'envoi de dossier d'inscription avec toutes les pièces justificatives par mail à l'adresse suivante : iperia@academiedesgouvernantes.com
- Confirmation d'inscription et l'envoi de convocation.

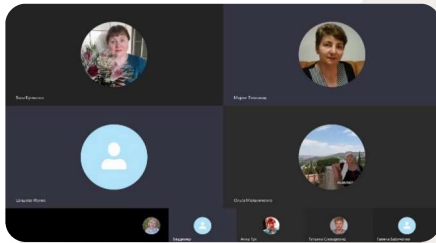


Modalités pédagogiques

En présentiel : La formation par excellence



En téléformation : La formation sans contraintes



Blended Learning : Un dispositif hybride et novateur



Moyens techniques

- Ordinateurs portables (sous Windows 7 ou 10)
- Les logiciels appropriés
- Accès à Outlook 365
- La connexion Internet et à notre serveur
- Les supports papiers

Tarifs

Les formations IPERIA sont **totalement gratuites et prises en charge** pour les assistantes maternelles et les salariés du particuliers employeurs dans le cadre du plan de compétence.



ADG



Programme formation

Le formateur/trice accompagnera les stagiaires via les méthodes adéquates au module à :

- Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les 10 principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.
- Choisir un support de production, créer une trame type de son projet d'accueil et déterminer les rubriques constitutives.
- Expliquer le projet d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs.
- Adopter une posture professionnelle de non-jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité.
- Se positionner en tant que professionnel sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun.
- Intégrer dans son projet d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles au quotidien et/ou dans des moments plus spécifiques.
- Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales.
- Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'informations appropriés et intégrer les évolutions réglementaires dans son projet d'accueil.
- Faire évoluer son projet d'accueil grâce à des temps d'échanges, de partage et d'analyse des pratiques professionnelles.

Contact

Une question ?

Appelez-nous au 01 88 88 06 98

Ou par mail : iperia@academiedesgouvernantes.com

Nos téléconseillers accompagnent nos stagiaires 5 jours sur 7 dans leurs projets de formation : Choix de module, dates et lieux de formation, démarches administratives...

Accueil uniquement sur rendez-vous du :

Lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Handicap

Les méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation sont adaptables aux publics en situation de handicap.

ADG

